



Edition 2025



Présentation des « Palmes de la logistique »

Qu'est-ce que les Palmes ?

Une distinction qui célèbre les initiatives audacieuses et les réussites inspirantes dans tous les domaines de la logistique et de la Supply Chain.

Qui peut participer ?

Toute entreprise quelle que soit sa taille et son domaine d'activité.
Ce qui compte : l'impact, l'originalité et l'engagement.

Ce qui est valorisé :

L'innovation technologique ou humaine, l'implication des collaborateurs, le respect de l'environnement, l'originalité des projets. Les plus grands projets ne sont pas forcément les plus méritants. Il n'y a pas de petit projet.

Pourquoi Participer ?

- Initier des partages d'expérience
- Promouvoir son entreprise
- Accroître sa notoriété
- Faire connaître ses compétences
- Valoriser ses équipes

La remise des palmes se déroulera lors de la **18^{ème} Journée de la Logistique** le **4 novembre au Palladia** à Toulouse.

Vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, contacter le CLSO :

Mail : webmaster@clublogistique.fr

Tél : 06 25 94 83 61





Règlement

1. Organisation

Le Club Logistique du Sud-Ouest (CLSO) organise « Les Palmes de la Logistique » visant à récompenser les initiatives innovantes et performantes dans les domaines clés de la Supply Chain.

2. Participation

La participation est entièrement gratuite et n'implique aucune contribution financière de la part des sociétés qui souhaitent concourir. Ces sociétés s'engagent à envoyer un représentant à la remise des prix.

3. Conditions d'éligibilité

« Les Palmes de la Logistique » sont ouvertes à toute entreprise : ayant complété et envoyé son dossier de candidature avant le **30 septembre 2025**, et dont le projet correspond à une réalisation en cours ou achevée au moment du dépôt de la candidature. Dossier à adresser à : webmaster@clublogistique.fr

4. Date et lieu de l'événement

La remise des « Palmes de la Logistique » se déroulera lors de la 18^{ème} Journée de la Logistique, qui se tiendra le 4 novembre à l'hôtel Palladia.

5. Sélection des finalistes

Les dossiers seront examinés par un jury de professionnels. A l'issue d'une première sélection, les finalistes seront informés au plus tard le 16 Octobre 2025.

6. Présentation & remise des prix

Les finalistes seront invités à la 18^{ème} Journée de la Logistique qui se tiendra le 4 novembre. Ils auront dix minutes pour présenter leur projet devant les membres du jury et le public. A l'issue de ces présentations les membres du jury se réuniront à huis clos pour délibérer. La remise officielle se fera en présence des organisateurs, et des membres du CLSO le même jour.

8. Droits d'utilisation & confidentialité

Les membres du jury et le CLSO s'engagent à garder confidentielles toutes les informations fournies au travers du dossier de candidature ou lors des différents échanges. Chaque candidat accepte la diffusion de son image, de son projet et des supports liés aux « Palmes de la Logistique » par le CLSO, sauf disposition contraire. Le palmarès et les présentations des finalistes seront en ligne sur le site du CLSO et sur les différents canaux de communication.

9. Acceptation du règlement

L'envoi du dossier de candidature dans les délais impartis vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.



Dossier de candidature

Le dossier de candidature, ainsi que les annexes sont à retourner complétés avant le **30 septembre 2025** à l'adresse : webmaster@clublogistique.fr

Vous pouvez également nous contacter au 06 25 94 83 61

« Les Palmes de la Logistique » ne sont pas une compétition. Nous cherchons à valoriser les belles réussites, l'originalité, l'innovation, l'implication des collaborateurs, le respect de l'environnement, etc...

Les plus grands projets ne sont pas forcément les plus méritants. Il n'y a pas de petit projet.

Candidat	
Nom de l'entreprise :	Secteur d'activité :
Appartenance à un groupe : ◦ OUI, précisez : ◦ NON	Nom & fonction du représentant :
Effectif groupe (si applicable) :	Effectif entité :
Téléphone :	Mail :
Adresse postale :	



Projet réalisé ou en cours

1. Enoncé de la problématique

2. Objectifs du projet

3. Solution (description en 20 lignes maximum)

4. Périmètre et acteurs de la solution

5. Difficultés rencontrées

6. Originalité du projet

7. Date de mise en oeuvre et durée du déploiement de la solution

8. Gains pour l'entreprise, et/ou parties prenantes (quantitatifs & qualitatifs)

9. Impact sur les performances environnementales & RSE

10. Le projet a-t-il une dimension évolutive ? Si oui, préciser en quelques lignes

11. Liste des annexes, si nécessaire, pour étayer le projet

Signature du candidat ou
du représentant de l'entreprise :

Date de dépôt :